

1. Présentation de l'association

Qui sommes-nous ?

Natagora a pour but de protéger la nature, plus particulièrement en Wallonie et à Bruxelles. Avec un grand objectif : enrayer la dégradation de la biodiversité et reconstituer un bon état général de la nature, en équilibre avec les activités humaines.

Une des stratégies développées par Natagora pour atteindre son objectif est **l'achat ou la location de terrains présentant un intérêt biologique remarquable**. Érigés en réserves naturelles, ces terrains permettent de sauver des espèces et des biotopes exceptionnels de notre patrimoine naturel. À ce jour, **nos 210 réserves** couvrent plus de 4700 hectares. Afin de conserver leur biodiversité, les réserves doivent être gérées de manière adaptée. **De nombreux volontaires s'impliquent chaque jour dans ce processus.**

La **protection directe des espèces les plus menacées** est un des objectifs majeurs de Natagora. Le **grand hamster d'Europe**, les **busards**, les **hirondelles**, les **batraciens**, les **chauves-souris**, les **papillons**, toutes ces espèces ont bénéficié ou bénéficient de programmes de protection adaptés : pose de nichoirs, sauvegarde et restauration de l'habitat, suivi des nids, plantation de haies, ramassage sur les routes... Comme on ne sait protéger que ce que l'on connaît, Natagora assure, **grâce à l'appui de milliers de collaborateurs volontaires**, un suivi scientifique de nombreuses espèces.

La protection de la nature ne peut se limiter à quelques sites privilégiés. La participation de tous les acteurs de la société est nécessaire. C'est pourquoi Natagora s'adresse à tout le monde. Nous rencontrons **les agriculteurs** pour mettre en place avec eux des mesures favorables à la nature dans les champs et prairies, nous organisons des formations à l'intention **des responsables communaux**, nous établissons des **partenariats avec des entreprises**, nous organisons des **formations** pour les écoles, nous exerçons un **plaidoyer auprès des niveaux de pouvoir compétents en matière de nature...**

Natagora est issue du rapprochement de deux associations : **Aves** et **Réserves Naturelles RNOB**. Depuis 2013, les 3 associations ont fusionné pour former une structure forte, à même de protéger aux mieux les intérêts de la biodiversité.

Afin d'atteindre ses buts, notre association a besoin de moyens. Ceux-ci sont réunis grâce au soutien massif **des autorités publiques**, mais également grâce aux partenariats avec **les entreprises**, à **de nombreux généreux donateurs** et à **l'extraordinaire implication de milliers de membres et de volontaires.**

Natagora emploie également **une centaine de collaborateurs** de tous horizons : scientifiques, juristes, pédagogues, agents de terrain... tous passionnés pour servir notre cause et soutenir les initiatives de l'association. Ils sont **organisés en départements** et répartis sur tout le territoire de la Wallonie et de Bruxelles.

Enfin, Natagora est, avec Natuurpunt, le partenaire belge de **BirdLife International**, alliance mondiale d'organisations de protection des oiseaux et de la nature.

En savoir plus : http://www.natagora.be/index.php?id=qui_sommes_nous

Que faisons-nous ?

Natagora est une association active **en Wallonie et à Bruxelles**. Nous veillons à enrayer la dégradation de la biodiversité et rétablir un meilleur équilibre entre l'homme et la nature.

En savoir plus : http://www.natagora.be/index.php?id=nos_actions

Pour y parvenir, nous nous sommes assignés différentes missions, résumées en quatre axes¹ :

Protéger

Développer des espaces propices à l'épanouissement de la vie sauvage fait partie des grands objectifs de Natagora. Par la **création de réserves naturelles**, la restauration des milieux et la sensibilisation des propriétaires et gestionnaires du territoire, ce que nous cherchons n'est rien d'autre que la sauvegarde des nombreuses espèces végétales et animales qui éprouvent des difficultés à survivre dans notre paysage urbanisé et intensif.

Depuis 1964 – année de création de notre première réserve naturelle, au marais de Vance à Étalle – Natagora (auparavant RNOB) poursuit son action continue de protection de sites par **acquisitions ou locations de terrains**. Les réserves naturelles Natagora forment aujourd'hui **4700 hectares** et offrent une large palette de milieux représentatifs du territoire wallon : marais alcalins, tourbières et vallées ardennaises, prairies, pelouses, roselières, etc.

Restaurer les habitats est bien souvent l'étape qui suit la mise sous statut de protection. Rouvrir une pelouse calcaire, diversifier la flore d'une prairie, recréer un habitat favorable pour certaines espèces rares de papillons, rétablir le régime hydrique d'une tourbière, recréer des mares, des haies, sont autant d'actions d'amélioration des biotopes. Réalisé **à petite échelle** (chantiers bénévoles) ou dans le cadre de **vastes**

¹ Informations complémentaires : [Magazine](#) « Corporate » ou Natagora édition spéciale N° 57

programmes soutenus par l'Europe, les actions de restauration perturbent parfois fortement les milieux et les paysages... pour un mieux. Les bénéficiaires en sont les espèces rares ou menacées qui peuvent ainsi se redéployer, mais également chacun d'entre nous. Quel **plaisir** en effet, de voir se restaurer un milieu riche en espèces en lieu et place d'une plantation exotique ou un pré ayant été surchargé en engrais ?

Enfin, la **sensibilisation des propriétaires** et gestionnaires du territoire est le complément essentiel à notre travail de protection. Il est vraiment heureux de constater qu'un nombre croissant d'entre eux sont désormais sensibles et ouverts à l'idée de laisser une place pour la biodiversité. **Des agriculteurs** qui s'engagent dans la gestion extensive de terrains, aux communes qui acceptent de consacrer une partie parfois conséquente de leur territoire aux projets de restauration proposés dans le cadre des projets LIFE, toutes ces initiatives contribuent au développement d'un réseau de sites accueillants pour la flore et la faune sauvages.

En savoir plus : <http://www.natagora.be/index.php?id=protection>

Quelques projets en cours...

Pour une association comme Natagora, il serait illusoire d'espérer gérer un réseau de réserves naturelles sans la mobilisation et la fidélité des volontaires « **spécialisés réserves** ». De par leur présence aux quatre coins de Wallonie, ces derniers assurent en effet une **surveillance rapprochée** des sites au gré de leurs passages sur le terrain. Regroupés en « **Commissions de gestion** », ils contribuent aussi à la validation des plans de gestion, à la mise en œuvre de la gestion et au suivi de l'évolution de la faune et de la flore de nos précieuses réserves naturelles. Les conservateurs de réserves naturelles jouent également le rôle de personnes de contact pour le public pour tout ce qui concerne « leur » réserve.

Les Commissions de gestion Natagora regroupent quelque 300 volontaires actifs : grand merci à eux tous !

Le fonds LIFE

Depuis 1992, l'Union européenne dispose d'un outil au service de sa politique environnementale : LIFE (L'Instrument Financier pour l'Environnement). LIFE (devenu LIFE+ depuis 2007) comprend trois volets : **LIFE Nature et Biodiversité**, **LIFE Politique et Gouvernance** et **LIFE Information et Communication**.

Les projets **LIFE+ Nature** contribuent à la mise en œuvre des directives européennes « Oiseaux » et « Habitats », qui sont à l'origine du réseau Natura 2000. Par la réalisation d'actions de protection des espèces et des habitats ciblés par ces directives, les projets LIFE participent à la restauration et la mise en valeur du réseau Natura 2000.

Concrètement, l'Union européenne contribue aux projets à hauteur de 50% des montants engagés (75% dans certains cas), les partenaires se chargeant de trouver le reste. Avec une vingtaine de projets réalisés ou en cours, Natagora s'est forgée une solide expérience dans la mise en œuvre de ces programmes de restauration qui mobilisent de nombreuses forces vives au sein de l'association (volontaires, personnel) qu'en dehors (propriétaires, entrepreneurs, sous-traitants, agriculteurs, associations, communes, administrations, scientifiques). Et les résultats sur le terrain sont désormais bien là !

En savoir plus : <http://www.natagora.be/sitelife>.

LIFE + Pays Mosan (2014 - 2020)

Le projet LIFE Pays Mosan est un ambitieux programme de restauration de milieux naturels et semi-naturels menacés **dans le bassin de la Meuse et de ses affluents entre Andenne et Maastricht**. Six habitats sont ciblés : des habitats dits « agropastoraux » (les pelouses calcicoles, souvent en mosaïque avec les pelouses rupicoles, et leurs formes de transition vers les prairies maigres de fauche ou les pelouses acidophiles), des habitats d'origine minière ou industrielle (les pelouses calaminaires), un habitat forestier (la chênaie-charmaie). Ces habitats, riches en espèces, sont en nette régression chez nous et menacés par leur isolement entre eux.

LIFE+ Prairies bocagères (2013-2019)

Natagora entame un nouveau programme LIFE consacré à la restauration du **réseau Natura 2000 en Fagne et Famenne**. Le projet, d'une durée de 7 ans, a pour ambitions principales de restaurer de vastes surfaces de prairies maigres de fauche (habitat d'intérêt communautaire en forte régression) et de développer des actions ciblant plusieurs espèces animales menacées (chauves-souris, triton crêté, notamment). Outre cela, le projet comprendra également un important volet de sensibilisation du public (activités, publications, réalisation d'un film, etc...)

LIFE+ Herbages (2013-2019)

Natagora, la DGO3 et le Jardin Botanique National de Belgique entameront en 2013 un nouveau programme LIFE consacré à la restauration du **réseau Natura 2000 en Lorraine et Ardenne méridionale**. Le projet, d'une durée de 7 ans, a pour ambition principale de restaurer de vastes surfaces d'habitats d'intérêt communautaire, d'améliorer la protection et la connaissance de ces milieux et de sauver des espèces végétales proches de l'extinction.

Étudier

Un des objectifs de Natagora est de **connaître pour mieux protéger**. En particulier, savoir où sont les espèces sauvages en Wallonie et à Bruxelles, quelle est leur abondance, quelles sont les menaces qui pèsent sur elles et quelles actions peuvent être mises en œuvre pour favoriser au mieux la biodiversité. **Toute action de militance se base notamment sur l'identification des menaces sur la biodiversité grâce des informations objectives collectées sur le terrain.**

Pour ce faire, nous dépendons du soutien essentiel et indispensable des **observateurs bénévoles** qui fournissent des **milliers de données** sur les oiseaux, mais aussi les chauves-souris, les batraciens et reptiles ainsi que d'autres groupes. Plusieurs services sont mis en place pour soutenir au maximum ce précieux réseau de contributeurs : outils de gestion de données, formations, retour d'informations. De plus, la réalisation périodique d'**Atlas de répartition** constitue des actions-phares qui mobilisent des centaines de naturalistes autour de ces projets collectifs de longue haleine.

Le réseau d'observateurs est également impliqué dans des **opérations de monitoring** récurrentes, souvent annuelles, qui permettent de cibler des questions particulières : suivi de l'avifaune commune par points d'observation, recensements hivernaux des oiseaux d'eau, suivi des colonies et des sites d'hibernation des chauves-souris...

L'organisation régulière d'**opérations citoyennes** sensibilisant des milliers de familles à la nature de proximité, permet aussi de récolter des données intéressantes sur les populations d'oiseaux et de papillons présents au jardin ou d'hirondelles nichant sur les bâtiments.

Pour mener ses activités, le département études de Natagora est soutenu par la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale qui, pour assurer le suivi de leur biodiversité, ont choisi de travailler en étroite collaboration avec les associations naturalistes. Natagora est en outre reconnue comme « **institution scientifique** » au niveau fédéral belge.

Mais notre action s'inscrit aussi au-delà du cadre régional par la reconnaissance de Natagora en tant que partenaire de **BirdLife International**. Des contacts ont lieu visant à harmoniser et dynamiser le travail de lobbying du bureau européen de BirdLife et des différents partenaires afin de promouvoir une meilleure législation européenne concernant la protection des sites, des espèces et des habitats.

Quelques projets...

Observations.be

Ce **site internet** permet aux naturalistes de saisir en ligne les **observations qu'ils ont réalisées sur le terrain**. Né en 2008, ce portail est le fruit d'une collaboration entre **Natagora, Natuurpunt** et une fondation néerlandaise « **Stichting Natuurinformatie** ». Très convivial, il offre un grand nombre de services à l'observateur de terrain ou au simple curieux de nature.

Mais son rôle est surtout de permettre à chacun de partager ses observations **avec la communauté naturaliste**. À l'inverse, pour planifier ses sorties, il suffit de consulter la page d'accueil pour **découvrir les belles observations** à faire ! Les données d'observations.be sont publiques, consultables par tous et mises à jour en **temps réel**. Les données sur le portail sont examinées par un groupe d'experts naturalistes qui peuvent contacter, le cas échéant, les observateurs afin d'obtenir des informations complémentaires.

Observations.be rassemble et permet la visualisation des données mais n'a pas comme rôle de fournir des interprétations ou des analyses détaillées de celles-ci. **Ce rôle d'analyse est assuré par Aves-Natagora**, par les **groupes de travail spécialisés**, mais aussi au travers de **projets de recherche** en collaboration avec les universités. **Les données servent aussi à apporter des arguments nécessaires à la conservation de sites ou à la gestion des réserves.**

Découvrir l'outil : <http://observations.be>

Les recensements citoyens

Qu'il s'agisse de **dénombrer les oiseaux qui visitent les jardins** en hiver ou les **papillons** qui font de même en été, le principe de ces opérations de recensement est le même. Ce ne sont pas des spécialistes qui s'impliquent dans ces enquêtes mais le **grand public**.

Depuis plus de dix ans, les opérations dites de « **sciences participatives** », se sont répandues comme une traînée de poudre. Leur **succès** s'explique par la **portée** que ces observations dans des lieux privés permettent d'obtenir, par la **quantité** d'observations récoltées, par **l'effort de communication** supplémentaire alloué et enfin... une étude scientifique a montré récemment que l'observation des oiseaux dans les jardins **apporte du bien-être**. Ne passons donc pas sous silence les innombrables témoignages d'enthousiasme laissés par les participants qui découvrent cette biodiversité qui n'était pour eux parfois que théorie. C'est forcément le premier pas pour un jour passer à



Guide du volontaire Natagora

l'acte car si nous nous efforçons de protéger la nature c'est probablement d'abord parce qu'elle nous émerveille !

En savoir plus : <http://www.natagora.be/oiseaux> et <http://www.natagora.be/oiseaux>

Eduquer

Depuis toujours, notre planète produit de quoi satisfaire les envies les plus extravagantes de l'humanité. Aujourd'hui, sa capacité à rencontrer nos besoins est compromise. Cupidité et ignorance ont gaspillé toutes les ressources et gravement **détérioré tous les écosystèmes**. Nous laissons derrière nous de nombreuses « bombes écologiques ».

Cela, vous le savez déjà. Mais que faisons-nous concrètement pour nous y opposer ? Plus que jamais, il est nécessaire de casser de vieux schémas de fonctionnement et de les remplacer par des comportements porteurs d'avenir. « **Changer les comportements** » est donc l'objectif des **actions éducatives** mises en place par tous les acteurs de l'**éducation relative à l'Environnement**, dont Natagora, Virelles Nature ou Clasdeau...

L'homme est convaincu qu'il a le droit de s'approprier la planète et de considérer comme ressource tout ce qui s'y trouve. Il est grand temps d'**apprendre la bienveillance** pour les autres êtres vivants. C'est un des objectifs de projets comme le « **Réseau Nature** » ou « **Nature au Jardin** ». Le jardin privé doit cesser de l'être pour redevenir un petit bout de planète accueillant pour les animaux et les plantes.

Nous gaspillons beaucoup trop ! Il est indispensable de se réapproprier et de transmettre des gestes de vie simples et peu consommateurs de ressources. Ce sont particulièrement nos **CRIE d'Harchies et de Modave** qui sont les acteurs de cette éducation à la **simplicité volontaire**, même si celle-ci transparaît dans tous nos projets.

Agir pour la nature, d'accord... Mais c'est mieux encore si l'acteur est compétent. **Nos formations nature** ont bien cet objectif de former des naturalistes actifs sur le terrain, tout comme les **diverses animations et activités**, scolaires ou non, que nous proposons tout au long de l'année. **Se bouger pour la nature, certes, mais se bouger intelligemment.**

La nature nous apporte beaucoup de **bien-être**, que ce soit dans la découverte ou dans l'action. Et pourtant, de nombreuses personnes n'y ont pas accès du fait de handicaps, de difficultés de vivre, de précarité... « **Nature pour tous** » veut leur ouvrir ses portes dans un esprit de respect et d'intégration.

Et alors, nous pourrions instaurer un bel **équilibre** dans nos rapports avec notre petite planète...

En savoir plus : <http://www.natagora.be/index.php?id=education>

Quelques projets...

Sur les bancs et sur le terrain : des formations pour tous !

Grâce à une équipe de près de cent formateurs, les amoureux de la nature pourront acquérir moult connaissances. Mais notre objectif est bien de « produire » des **naturalistes actifs pour la nature**. Ainsi, chaque programme compte des cours théoriques et de nombreuses sorties sur le terrain (quelques exemples : botanique, entomologie, animateur nature, etc.).

En savoir plus : <http://www.natagora.be/formation>

Nature au Jardin

Depuis 1991, la Région de Bruxelles Capitale soutient les actions de sensibilisation de Natagora dans la capitale. Le projet « **Nature au Jardin** » a ainsi toujours mis **le citoyen au centre** d'actions de protection au pied de sa porte, son jardin, sa rue, ou le parc du quartier...

Des **projets récurrents** font maintenant partie du **paysage bruxellois**. Les cycles de **conférences** donnent les bases de la **gestion d'un jardin naturel**. La célèbre **Bourse aux Plantes sauvages** offre l'occasion de se procurer plantes, arbustes et graines de chez nous. Depuis quelques années Nature au Jardin coordonne une grande campagne de sensibilisation aux alternatives aux pesticides chimiques : « **La semaine sans pesticides** ». Du 20 au 30 mars, cette campagne regroupe les initiatives citoyennes de partage de savoir et savoir-faire. Une façon de **semmer les graines d'une autre vision de la nature en ville** et de conscientiser les citoyens sur les dangers des pesticides. Avec comme résultat à terme... toute une année sans pesticides ?

En savoir plus : <http://www.natureaujardin.be>

S'impliquer

Naturalistes, ornithologues, avec des connaissances pointues ou sans compétences particulières, hommes, femmes, jeunes ou jeunes pensionnés, **les personnes qui composent Natagora offrent de leur temps par passion pour la nature**. Chacun d'entre eux a compris **l'urgence** aujourd'hui **de protéger** notre environnement et sa biodiversité.

Ces passionnés participent à la protection de sites menacés en **restaurant** des milieux rares dans les réserves naturelles, en y **assurant un suivi** minutieux de la faune et de la flore ou encore en créant des couloirs écologiques. Mais ils n'en restent pas là : depuis des années, nos groupes locaux développent des **projets de sensibilisation, d'information et d'éducation** pour le public. « Faire connaître la nature pour mieux la

protéger » est devenu leur devise. De l’Aube des oiseaux à la Nuit de la Chauve-souris, des centaines d’événements et de **visites guidées** sont organisés partout en Wallonie et à Bruxelles.

Bien conscients que, pour préserver la nature, la mobilisation doit être quotidienne, ils mènent des actions qui demandent un investissement personnel important. Beaucoup sont très attentifs à ce qui se passe près de chez eux. Ils s’impliquent dans des structures participatives où les citoyens peuvent **prendre part aux décisions** (Plans Communaux de Développement de la Nature, Contrats de Rivière...) afin d’améliorer la prise en compte de la nature. Une attention toute particulière est portée aux **enquêtes publiques** et, si besoin, ils prennent l’initiative de réagir.

D’autres, plus particulièrement dans des situations graves telles que des atteintes à une espèce protégée, font le nécessaire pour dénoncer et se mobilisent contre certains projets. Ils participent aux **commissions de concertation**, interpellent **les riverains, les autorités compétentes, les élus locaux**. Et ce n’est pas tout ! Souvent, ces personnes s’engagent par la suite à veiller à ce que réparation soit faite, et mettent en place des outils nécessaires pour améliorer la cohabitation entre l’homme et la nature. Les volontaires et les gens qui travaillent pour notre association ne sont pas uniquement des guides, des conservateurs de réserve, des ornithologues pointus ou de gentils animateurs. Ce sont aussi **des personnes qui posent des actes citoyens pour que vivre avec la nature puisse être de l’ordre du possible** chaque jour, pour chacun et surtout pour les générations futures.

En savoir plus : <http://www.natagora.be/volontaires>

Le présent guide étant orienté sur la thématique du volontariat -et pour éviter les redites- cet axe de travail sera détaillé plus loin.

Comment fonctionnons-nous ?

Natagora regroupe :

- **Plus de 19 000 membres** c’est-à-dire des personnes affiliées à Natagora qui soutiennent son action en payant une cotisation. Profitant du nombre élevé de membres qu’elle représente, de sa large base de volontaires et des compétences pointues de son équipe professionnelle, notre association prend position sur de nombreux sujets, qu’ils soient généraux ou d’actualité. Sa cellule « **Politique générale** » coordonne ce volet d’actions
- **Un réseau de plus de 1 200 volontaires**, des personnes qui mettent en commun leur passion pour la nature et entreprennent des actions collectives dans la mesure de leurs compétences et leurs disponibilités. Un volontaire est une personne qui donne de son temps libre, spontanément et gratuitement, pour

réaliser les actions qui lui tiennent à cœur et qu'il souhaite encourager. Il existe plusieurs structures de volontaires au sein de l'association (voir « structures pour les volontaires »).

- **250 membres effectifs**, ce sont des membres de Natagora qui font partie du réseau des volontaires au sein de l'association, qui participent à l'Assemblée Générale, et c'est lors de cette Assemblée Générale que le Conseil d'administration est élu.
- **1 Conseil d'administration** composé de 20 membres, élus par les assemblées générales respectives. Au sein du CA Natagora se retrouvent les présidents d'Aves et RN. Ces instances se réunissent simultanément et orientent les décisions de politique générale de nos associations.
- **Une équipe salariée** composée de spécialistes avec des multiples compétences et des métiers complémentaires.

Quel est le rôle et le fonctionnement des structures décisionnelles ?

Rôle du Conseil d'Administration (CA)

Au sens le plus général, le rôle du CA est défini par les statuts de l'association. Art. 26 Le Conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour l'administration et la gestion de l'association. Il exerce tous les pouvoirs qui n'ont pas été réservés par la loi et les présents statuts à l'assemblée générale. Pratiquement, on distingue 3 fonctions: **Stratégie, Budget & Finances, Nominations et Mandats**.

Rôle du Directeur Général (DG)

Le DG est responsable de la gestion journalière de l'Association.

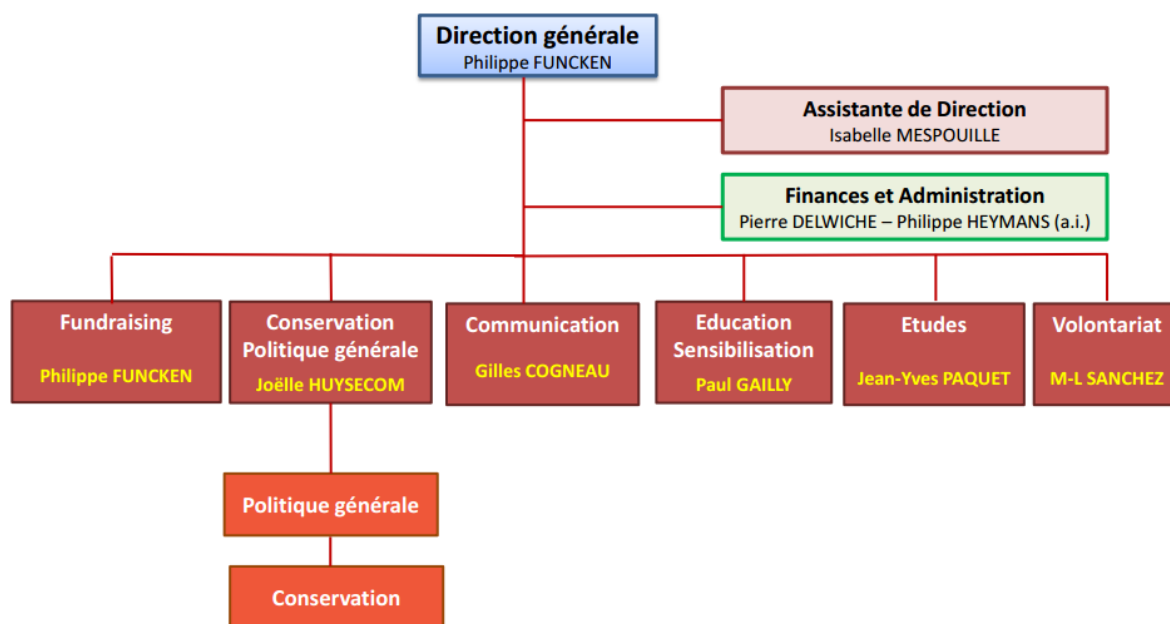
Il assume notamment des responsabilités en matière de **gestion d'équipe, d'équilibre budgétaire** de l'association ainsi qu'en matière de **mise en œuvre de la stratégie** de l'association. Il s'agit actuellement de **Philippe Funcken**.

Rôle de l'équipe de Direction (ED)

L'ED constitue un collège qui **supporte le Directeur Général** dans la gestion journalière de l'association. L'ED a également pour but de renforcer une bonne **coopération** et une **communication** entre les départements des 3 associations.

Comment est organisée l'équipe professionnelle ?

Un document, annuellement mis à jour, permet d'avoir une bonne représentation des subdivisions au sein de l'association et des différents contacts afférant: « *Fiche-contacts-Natagora_08-2016.pdf* ». Ces documents sont **destinés à une utilisation interne** c'est pourquoi nous ne pouvons pas les fournir via la page publique du Volontariat. Ils sont toutefois disponibles à la demande pour tous nos volontaires. Le prochain organigramme fournit une image globale de l'organisation interne :



En savoir plus : <http://www.natagora.be/index.php?id=staff>

Les départements

Comme évoqué un peu plus tôt, l'association est subdivisée en 8 départements : Finances & Administration, Communication, Education & Sensibilisation, Politique Générale, Conservation, Etudes, Volontariat et Fundraising. Nous vous proposons ici un bref aperçu de leur identité en tentant de les décrire à travers trois questions.

Les volontaires peuvent attendre des services de l'ensemble du staff dans la mesure où ces services ont été définis de commun accord avec le département sollicité.
Le département volontariat peut orienter les demandes vers les départements adéquats... Sous réserve de lever des contraintes de planning et budgétaires...

Notez bien qu'étant donné les spécificités des différents services et départements la liste ci-après ne se veut pas exhaustive !

Finances & Administration

Quelle est la mission de ce département ?

Assurer le bon fonctionnement administratif de notre association. Cela passe –entre autres- par l’élaboration des comptes annuels de l’association, budgets et bilans

Qui contacter ?

Directeurs : Pierre Delwiche et Philippe Heymans

Communication

Quelle est la mission de ce département ?

Développer et implémenter une stratégie de communication qui définit l’image de Natagora et soutient ses activités au travers de tous les médias disponibles. Cela passe par différentes fonctions :

- Réalisation, soutien et encadrement des publications maisons :
- Réalisation, soutien et encadrement du matériel promotionnel.
- Entretien et développement des relations avec tous les organes de presse et leur fournir du matériel de qualité.
- Développer et mettre en œuvre une stratégie de communication basée sur les nouveaux médias : site web, campagnes, newsletter...

Qui contacter ?

Directeur : Gilles Cogneau

Adresse dédiée : commu@natagora.be

Education & Sensibilisation

Quelle est la mission de ce département ?

Développer des activités de sensibilisation, d’éducation et de formation afin d’induire chez nos concitoyens des comportements plus respectueux de la nature et de l’environnement. Ces actions sont inscrites notamment dans le cadre de l’éducation permanente des adultes et sont menées dans un esprit de respect et de tolérance.

Qui contacter ?

Directeur : Paul Gailly

Assistant de direction : Marc Stiéman

En savoir plus : <http://www.natagora.be/index.php?id=education> et
<http://www.natagora.be/index.php?id=sensibilisation>

Conservation

Quelle est la mission de ce département ?

1. Coordonner la gestion du réseau de réserves naturelles de Natagora.
 - a. Etablir les dossiers de mise sous statut en tant que réserves naturelles agréées ;
 - b. Etablir et actualiser les plans de gestion ;
 - c. Coordonner la mise en œuvre de la gestion et la surveillance ;
 - d. Coordonner et soutenir les collaborations avec les agriculteurs ;
 - e. Evaluer l'impact de la gestion (monitoring faune/flore)
 - f. Assurer la gestion administrative et juridique des sites et le rapportage à l'attention des financeurs et autorités de tutelles ;
 - g. Encadrer et soutenir le réseau de volontaires des Commissions de gestion.

2. Développer la protection et la restauration de milieux naturels
 - a. Compléter le réseau de réserves de l'association par la protection de nouvelles parcelles (acquisitions de terrains ou contrats avec des propriétaires) ;
 - b. Développer des programmes globaux de conservation visant des espèces ou milieux menacés (exemple : programmes LIFE) ;
 - c. Favoriser les collaborations avec les autres gestionnaires du territoire (associations, communes, cantonnements DNF...).

Qui contacter ?

Directrice : Joelle Huysecom

Politique Générale

Définir les positions de l'association et défendre les intérêts de la biodiversité tant au niveau général (Conseils consultatifs, Cabinets ministériels) qu'au niveau de projets particuliers (dans le cadre d'enquêtes publiques par exemple) ou encore par le biais d'actions de plaidoyer via la presse.

Qui contacter ?

Directrice : Joelle Huysecom

Adresse mail dédiée à la politique générale : polgen@natagora.be

Etudes

Quelle est la mission de ce département ?

Organiser et exploiter le flux de données biologiques dans des buts de protection, publication, gestions... La liste des actions liées à ce département est longue :

- Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie : organisation des recherches de terrain, cartographie et analyse
- des données, coordination de la rédaction de l'Atlas ;
- Monitoring des oiseaux communs en Wallonie et à Bruxelles grâce à la méthode des points d'écoute.
- Analyse et publication des données et participation au monitoring européen ;
- Inventaires ornithologiques dans les sites Natura 2000 ;
- Autres inventaires ornithologiques (Recensements hivernaux des oiseaux d'eau...) ;
- Récolte, gestion et valorisation des données ornithologiques en Wallonie et à Bruxelles ;
- Animation du réseau d'observateurs volontaires de la COA ;
- Publication du Bulletin Aves et aide à la rédaction d'articles scientifiques ;
- Appui à la gestion de la bibliothèque Aves (BUMP) ;
- Animation du réseau Plecotus et études chiroptérologiques ;
- Animation du réseau Raîgne et monitoring herpétologique ;
- Organisation de passages de batraciens ;
- Publications diverses (COA News, Echo des Rainettes, Echo des Rhinos, Oiseaux de Bruxelles...) ;

Qui contacter ?

Directeur : Jean-Yves Paquet

Volontariat

Quelle est la mission de ce département ?

Développer, soutenir et animer le réseau des volontaires de l'association dans le but de favoriser le travail et l'action de chacun et de rendre le plus efficace possible les actions entreprises en Wallonie et à Bruxelles..

Développer et mettre en œuvre une stratégie de communication et d'échanges à travers la communauté des volontaires :

Hiérarchiser l'information et assurer sa bonne circulation entre les acteurs concernés
Concevoir les messages, mettre en œuvre et animer les canaux optimaux de diffusion : journées de rencontres, réunions locales, lettres d'information électronique et papier, courriers, fiches d'informations pratiques...

Qui contacter ?

Directrice : Mari-Luz Sanchez - mari-luz.sanchez@natagora.be

Adresse mail dédiée : volontariat@natagora.be

Fundraising

Quelle est la mission de ce département ?

Développer des **partenariats avec les entreprises privées**, ainsi qu'une politique de stimulation de **dons et des legs**, afin de récolter des **fonds propres** qui financent les projets de Natagora. Plus précisément cela consiste à :

- Développer et mettre en œuvre une stratégie de partenariats avec les entreprises privées basées sur le sponsoring et les redevances sur produits.
- Développer et mettre en œuvre une stratégie de stimulation des dons et des legs.

Ce département inclut aussi les activités du service « *membership* » dont la mission est de recruter et fidéliser les membres de nos associations grâce à une gestion et à un recrutement actifs. Cela passe –entre autres- via :

- La gestion de notre base de données de membres : rappel, mise à jour des dossiers, attestations fiscales...
- Le développement et la mise en œuvre d'une stratégie de recrutement et de fidélisation de nouveaux membres.



Guide du volontaire Natagora

Qui contacter ?

Directeur Fundraising : Philippe Funcken

Responsable de la cellule « membership » : Dominique Gilbert

Adresse dédiée à la gestion des membres : membre@natagora.be

En savoir plus : <http://www.natagora.be/index.php?id=staff>

Où sont situés les bureaux ?

Natagora Namur

Mundo-N
Rue Nanon, 98
5000 Namur
Tél. : +32 (0)81/390 720 - fax : +32 (0)81/390 721

Natagora Bruxelles

Mundo-B,
Rue d'Édimbourg, 26
1050 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2/893 09 91

Natagora Liège

Maison Liégeoise de l'Environnement
Fusch, 3
4000 Liège
Tél. : +32 (0)4/250 95 90 - fax : +32 (0)4/222 16 89

Natagora BNVS

Medell, 162
4770 Amel
Tél. : +32 (0)80/448 144
E-mail : bnvs@skynet.be
<http://www.natagora-bnvs.be/>